



Convention pluriannuelle de renouvellement urbain n°861

Déclaration d'engagement

pour le renouvellement urbain du quartier d'intérêt national de Majicavo-Koropa, à Koungou

Entre :

La commune de Koungou, porteur de projet, représentée par son Maire, Assani Saindou BAMCOLO,

Et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), représentée par son Président, Olivier Klein, et son Directeur général, Nicolas Grivel,

En présence de :

L'Etat, représenté par le Préfet, Dominique Sorain,

Le projet de renouvellement urbain du quartier d'intérêt national de Majicavo-Koropa, à Koungou, a été examiné le 5 septembre 2018 par les membres du Comité d'engagement de l'Anru.

Le quartier d'intérêt national concerné est :

- QP976020 – Quartier de Majicavo-Koropa

Une première phase de projet a été retenue articulant la réalisation d'une voirie équipée et l'expérimentation d'auto-réhabilitation / auto-construction encadrée pour les ménages dont l'habitat est situé sur l'emprise de cette infrastructure à créer.

Sur ces bases, le comité d'engagement de l'Anru a validé les concours financiers maximum mobilisables pour cette première phase qui s'élèvent à **10,885 M€**, en sus du montant alloué pour le protocole de préfiguration détaillé en :

- Direction de projet : 3 ETP d'au maximum 2 ans – ANRU : 455 K€ - Taux de 70 %
- Aménagements des voiries principales et secondaires – ANRU : 8,68 M€ - Taux de 70 %,
- Requalification de l'habitat ancien dégradé – ANRU : 1,75 M€ - Taux de 70%

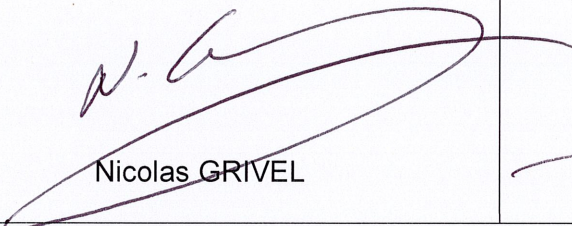
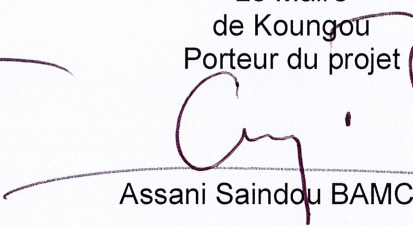
Ces montants constituent des montants plafonds.

Les signataires de la présente déclaration s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du comité d'engagement et à la présenter dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier du projet de renouvellement urbain.

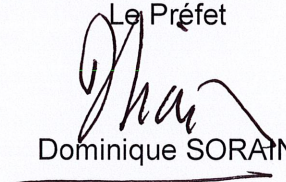
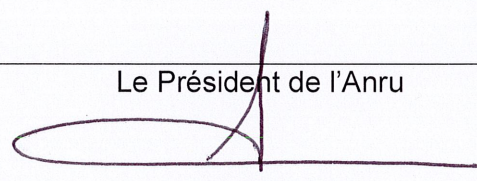
Toute évolution fondamentale de la programmation urbaine devra faire l'objet d'un avis du comité d'engagement.

Fait à Koungou, le 27 février 2019

En 3 exemplaires originaux

Le Directeur général de l'Anru  Nicolas GRIVEL	Le Maire de Koungou Porteur du projet  Assani Saindou BAMCOLO 
---	---

En présence de

Le Préfet  Dominique SORAIN	Le Président de l'Anru  Olivier KLEIN